Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260428-2026_68B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Désignation des représentants de BPLC au sein du SMICTOM des Pays de Vilaine

N° 2026-68

L'an deux mille vingt-six

Le 28 avril, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Pancé, sous la présidence de M. Vincent MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BOURHIS Isabelle, BRIZARD Philippe, BRULLE Christophe, BRUNEAU Dominique, COGREL Chrystèle, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOUR Christèle, GUYOMARD Jean-François, HAMEON Philippe, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert (arrivé à la délibération n°2026-76), JUGAN David, LE GALL-LE BLEIZ Maud, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, LOUIS Gwénola, MACE Christophe, MARCAULT Carine, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MESLIN Kévin, MINIER Vincent, MOREL Anthony, MORICEAU Marie-Françoise, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs
Mme AUBRY Sophie à M. MARTIN Frédéric
M. RIO François à Mme LOUAZEL Véronique

DATE DE CONVOCATION : le 20/04/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**41**
Votants	**43**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-8, L5711-1, L2121-33, L2121-21, L5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2016 modifié portant création de la communauté de communes Bretagne porte de Loire Communauté ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu la délibération n°2026-17 du Conseil communautaire du 10 février 2026 approuvant la modification des statuts du SMICTOM des Pays de Vilaine ;

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260428-2026_68B-DE

Considérant que Bretagne Porte de Loire Communauté exerce la compétence obligatoire relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés ;

Considérant que cette compétence a été transférée au SMICTOM des Pays de Vilaine ;

Considérant la nécessité de désigner 20 délégués titulaires et 20 délégués suppléants siégeant au sein du comité syndical du SMICTOM des Pays de Vilaine (un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune) ;

Madame Chrystèle COGREL, conseillère intéressée, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- VALIDE la représentation suivante de Bretagne Porte de Loire Communauté au sein du SMICTOM des Pays de Vilaine :

Commune	Titulaire	Suppléant
Bain-de-Bretagne	PASDELOU Nicolas	FERRAND Bernard
Chanteloup	MINIER Vincent	GOUR Christèle
Crevin	LEMOINE Gérard	JAMIN Hélène
Ercé-en-Lamée	RIVERON Elvhan	RABANNE Myriam
Grand-Fougeray	PROVOST Yasmina	PLANTARD Bernard
Lalleu	PRIME Evelyne	DIGUE Patrick
La Bosse-de-Bretagne	SIMENEL Justine	GERARD Alexis
La Couyère	LUCAS Antoine	HEUDIARD Bruno
La Dominelais	LEMOINE Christine	BOSSARD Angélique
La Noë-Blanche	LEGAY Philippe	ADVIS GAETE Laurent
Le Petit-Fougeray	GAILLARD Jérémy	THOMAS Elodie
Le Sel-de-Bretagne	CHAUVINEAU François	MACE Christophe
Pancé	LOUASIL Lionel	POUESSEL Mélanie
Pléchâtel	CONCHE Philippe	SAULNIER Elise
Poligné	LEBRETON Anthony	PINARD Jean-Michel
Saulnières	AYOUB Leïla	LE MOIGNO Vincent
Sainte-Anne-sur-Vilaine	GEFFRAY Karine	LASNE Christophe
Saint-Sulpice-des-Landes	EVAIN Florian	POIRIER Claudine
Teillay	FECAMP Valérie	LOUAZEL Véronique
Tresbœuf	GALODÉ Jean	GUILLAUME Sophie

- AUTORISE Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE